

*Extrait du journal Vers l'Avenir du Vendredi 31 décembre 1976*

Quand on reviendra aux petites communes, il sera trop tard. Elles seront désertes...

Les édiles de Hogne (63 habitants)

Hogne, c'est une commune où il n'y a ni monument, ni club de football, ni même un magasin ou un bistro !. On n'y organise jamais de concours de couyon mais, lorsque le bourgmestre tue le cochon, il lui arrive de distribuer le lard entre les 63 habitants du village.

Jusqu'aujourd'hui, à minuit, Hogne reste l'une des plus petites communes de Belgique, juste après deux autres villages de la province de Namur : Omezée (51 habitants) et Niverlée (59).

Il ne se passe évidemment pas grand-chose dans ce village coupe par la Nationale 4, à 5 km de Marche-en-Famenne. Hogne dépérit lentement et, estiment les habitants, la disparition de la commune, pour cause de fusion, ne peut qu'accentuer l'exode des jeunes vers les grands centres. En 1857, Hogne comptait 173 habitants, soit près du triple d'aujourd'hui.

"En 25 ans de mayorat, j'ai marié 14 filles du village", explique le premier magistrat de la commune Florentin Verdin, un entrepreneur pensionné de 67 ans. "Une seule habite encore le village.

Il est vrai qu'on fait tout en haut lieu pour décourager les gens à rester ici.

Jusqu'en septembre de l'année dernière, nous avions une école communale. L'État nous a forcés à la fermer car nous n'avions évidemment pas les 8 élèves exigés par les nouvelles normes. Depuis lors, 3 bus scolaires traversent le village tous les matins pour emmener les 5 écoliers de la commune. . . "

La seule manifestation locale reste le bal organisé le 15 août sous une guinguette par deux ou trois jeunes du village qui, constitués en Comité des Jeunes, rendent également visite une fois par an aux vieux et demandent à Saint-Nicolas de récompenser ses jeunes amis.

"Nous, Monsieur, ici ne fait pas de politique"

Le conseil communal a toujours été des plus paisibles. Voici six ans, il a bien fallu voter pour désigner les 7 conseillers car 2 listes étaient en présence.

Le seul élu de "l'opposition" n'a jamais siégé au Conseil, de telle sorte que l'unanimité fut, durant six ans la règle générale "Nous, Monsieur, on ne fait pas de politique" se plaisent à répéter (unanimes bien sûr) les mandataires locaux. "Et on ne fait pas ça pour l'argent".

Le personnel communal se limite au minimum : un secrétaire communal à temps partiel, M Louis Tagnon, qui tient une permanence dans l'unique pièce de la maison communale le mardi et le vendredi après-midi, ainsi qu'un garde champêtre cantonnier, M Joseph Buche, 53 ans.

*Pointer au grand air*

Le garde champêtre est obligé de passer une heure tous les matins à l'Administration communale pour assurer le pointage des chômeurs. Hogne en effet n'a pas été épargné par la crise économique mondiale, aux chômeurs locaux, sont venus s'ajouter deux Bruxellois. Ceux-ci possédaient une seconde résidence à Hogne. "Depuis qu'ils ont perdu leur travail, ils se sont fait domicilier chez nous. C'est plus agréable pour eux de pointer au grand air" commentent, goguenards, les édiles.

Quand on côtoie tous les jours les 62 habitants de la commune, on est mal placé pour leur dresser procès-verbal. Joseph Buche est donc bon enfant. Il n'a d'ailleurs aucun ennui avec ses concitoyens. Tout au plus doit-il parfois intervenir le 15 août, à la sortie du bal lorsque des jeunes gens éméchés ("ils viennent toujours des communes voisines") se cherchent noise.

Un gros souci toutefois pour le garde champêtre : les enterrements. Il faut en effet interrompre la circulation sur la Nationale 4 pour permettre au cortège funèbre de la traverser et de gagner la petite chapelle Saint-Etienne desservie par une cure voisine. Le carrefour est particulièrement mal situé au fond d'une cuvette que les véhicules dévalent en trombe. "Un jour" raconte le garde champêtre "un poids lourd ne s'est arrêté qu'à 30 cm du corbillard". Un franc est toujours resté un franc à Hogne, on n'a jamais jonglé avec les millions. Un franc est toujours resté un franc.

Cette année encore, avant de décider l'installation de l'éclairage public, le Conseil a longuement débattu la question de savoir s'il s'agissait vraiment d'un progrès. Hogne se présente donc aujourd'hui avec une belle dot à son mariage forcé: il ne reste à payer que 4 des 20 annuités de 150.000 F consenties lors de l'installation de la distribution d'eau.

"En fait, nous allons être la poule aux œufs d'or pour les autres communes" regrette le bourgmestre " puisque le lotissement pour seconde résidence que nous avons accepté commence seulement à

rapporter. Dans quelques années, les rentrées de ce côté-la approcheront le million de F par an, soit le montant actuel du budget communal".

Hogne devient peu à peu une terre de vacances. Dès qu'une ferme est mise en vente, des citoyens, souvent des bruxellois, avancent des sommes imposantes pour l'acquérir. De son côté, le lotissement accueillera bientôt 200 secondes résidences. Quant au château, il vient d'être acquis par la commune de Saint-Gilles qui veut en faire un centre récréatif.

*Sans mayor, sans curé, sans instituteur, sans garde champêtre*

"Sans mayor, sans cure, sans instituteur, sans garde champêtre, un village devient sans autorité morale", constate le 1er échevin, M Joseph Coq, un agriculteur.

Dans la nouvelle entité de Somme-Leuze, Hogne ne sera pas représentée au Conseil communal. Aucun des 63 habitants n'était d'ailleurs candidat le 10 octobre dernier. Pensez-donc, la nouvelle entité aura beau ne compter que 2.300 habitants, ça fait près de 40 fois la population de Hogne.

"Lorsqu'il fut question de fusion, on a bien sûr consulté notre Conseil communal, explique le dernier maire de Hogne. " Nous étions partisans d'un regroupement de communes agricoles autour d'Haversin mais on nous a demandé notre avis sur une éventuelle fusion avec Marche ou Rochefort. Ce n'est que le jour où le plan définitif est sorti que nous avons entendu parler pour la première fois de Somme-Leuze. Une fusion que rien ne justifie, si ce n'est des mobiles politiques. . . "

"Aujourd'hui, on cherche à faire partout de grandes fermes, de grandes usines, de grandes communes. Vous verrez, un jour, on cherchera à revenir aux petites communes, il sera trop tard. Elles seront désertes. . . "

La Maison communale est maintenant vide.

"J'ai compté", intervint l'échevin Coq " Par le chemin le plus court, qui n'est pas le plus pratique, il y a exactement 44 km pour aller à Somme-Leuze et en revenir. Et dire que nous comptons au village une majorité de personnes âgées..."

Anéantis par cette fusion décidée contre leur gré, les responsables communaux de Hogne ne restent pourtant pas indifférents à leur sort futur même si celui-ci se décidera sans eux. Ils ont décidé de suivre de très près toutes les séances du Conseil communal de Somme-Leuze. En observateurs.

Depuis les bancs du public. ..

René SMEETS